

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme BORSATO et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 13 décembre 2012

Publié le 21 décembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Jean-Yves PIAN	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Stéphanie MODDE	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François DESEILLE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Nelly METGE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
M. Rémi DELATTE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

*

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES
Zénith - Tarification applicable au 1er janvier 2013

Conformément à la convention d'affermage liant la Communauté de l'agglomération dijonnaise à la SNC Zénith de Dijon, les tarifs applicables au sein de cet équipement doivent être adoptés par la collectivité. Les tarifs 2013 ont été établis dans le cadre du nouveau contrat d'affermage notifié le 11 novembre 2011 pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} février 2012.

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2013 sont présentés en annexe. Ils comprennent :

1/ Les tarifs de location de l'équipement pour les concerts

2/ Les tarifs de location pour des évènements autres

3/ Le tarif des prestations

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 tels que présentés en annexe de la présente délibération.

TARIFS DE LOCATION (HT) 2013

tarifs valables du 1er janvier au 31 décembre 2013

TARIF LOCATIF : 13% de la recette nette avec un minimum garanti de *

Une remise commerciale pouvant varier jusqu'à 30% peut être négociée avec le producteur au regard des contraintes économiques particulières du spectacle.

JAUGE

Jauge	Public Assis/debout	Prix / jour Minimum garanti *	Public Tout assis	Prix / jour Minimum garanti *
PJ	D 1 : 2000 personnes	4 929,89 €	A1 : 1635 personnes	4 225,62 €
MJ	D2 : 3000 personnes	6 740,87 €	A2 : 2708 personnes	5 533,55 €
GJ	D3 : 4800 personnes	10 564,05 €	A3 : 3232 personnes	8 048,80 €
TGJ	D4 : 7016 personnes	15 996,99 €	A4 : 4452 personnes	9 557,95 €
MGJ	D5 : 7800 personnes (sous condition)	16 298,82 €	A5 : 5238 personnes	13 179,91 €
D6	D6 : 8 888 personnes (sous condition)	20 500,00 €		K = 1,0061 €

TARIF PAR TYPE DE MANIFESTATION

Type de manifestation	Assis/debout	Tout assis	
	Prix / jour Minimum garanti *	nombre de personnes	Prix / jour Minimum garanti *
Evénements d'entreprise	6 942,09 €	indifférent	6 942,09 €
Evénements sportifs	7 042,70 €		7 344,53 €
Associations diverses (hors secteur concurrentiel)	5 030,50 €		5 533,55 €

REMISES ET FORAITS

Tarif Emergence	Tarif fixe de 8 000€ HT : comprenant salle, fluides, nettoyage, sécurité incendie, protection civile, personnel de sécurité, contrôleurs. Kit technique de base son et lumière inclus. Scène 10*15. Conditions : jauge 800 à 1500 personnes, prix billet <26€, recette HT <40 000€, seulement 5 x par an au Zénith - 1x par organisateur.
Heure supplémentaire (au-delà de 2h du matin)	503,05 €
Jour de montage / démontage	2 968,00 €
Journée de répétition	2 968,00 €
Remise pour spectacle avec entracte	Remise de 1 point sur le pourcentage locatif, soit 12%

pour les répétitions et montages des remises dégressives peuvent être appliquées à partir du 2ème jour

SALLE DE RECEPTION

1/2 journée (soit 6h00)	996,04 €
1 journée (soit 12h00)	1 810,98 €

NB : Ce tarif se comprend sans aménagement de salle. A disposition : des chaises et tables, une sono de base avec un micro. Ce tarif inclus le personnel suivant qui sera obligatoirement fourni par le Zénith : régisseur, SSIAP

RECEPTIONS APRES CONCERT

Dans la salle de réception	855,19 €
Dans un espace Bar terrasse dans le hall	452,75 €

NB : Ces espaces sont loués sur demande et sous réserve de disponibilités. Ces espaces peuvent être utilisés par le gestionnaire dans le cadre de son club de partenaires après accord de la production, Le personnel suivant sera obligatoirement fourni par le Zénith (chiffage sur demande de devis) : contrôleurs, hôtesse, agent de parking

TARIFS LOCATIFS GRAND DIJON (ART. 6.12 DSP Oct 2011, page 15)
--

GRANDE SALLE ZENITH

	<i>5 premières journées</i>	<i>à partir de la 6ème</i>
Locatif Grand Dijon 1 journée (soit 12h00)	gratuit	4 000,00 €
Locatif Grand Dijon "montage/démontage" lié a la manifestation	gratuit dans a la limite de 1 journée de montage et 1/2 journée de démontage par manifestation	2 000,00 €

(base = 1an)

SALLE DE RECEPTION

(base = 1an)

	<i>5 premières journées</i>	<i>de la 6ème a la 10ème</i>	<i>a partir de la 11ème</i>
Locatif Grand Dijon 1 journée (soit 12h00)	gratuit	780,00 €	500,00 €

TARIFS DES PRESTATIONS (HT) 2013

tarifs valables du 1er janvier au 31 décembre 2013

1 - PERSONNEL D'ACCUEIL ET DE SECURITE

Personnel		Tarif horaire
		2013
Accueil	Hôtesse (2,5h)	23,12 €
	Responsable hôtesse (3h)	25,41 €
Sécurité	Agent de Sécurité (5h)	29,45 €
	Responsable Sécurité (5,5h)	31,99 €
Contrôleurs	Contrôleur (3h)	24,40 €
Gardiennage	Agent de parking	24,40 €

Tarifs prévisionnels valables au regard de l'application du Smic et des accords de branche interprofessionnels

FORFAIT Sécurité incendie	ASSIS		ASSIS/DEBOUT	
Petite Jauge	A1	1 120,00 €	D1	1 120,00 €
Moyenne Jauge	A2	1 140,00 €	D2	1 140,00 €
Grande Jauge	A3	1 490,00 €	D3	1 520,00 €
Très Grande Jauge	A4	1 640,00 €	D4	1 980,00 €
Maxi Grande Jauge	A5	1 820,00 €	D5 & D6	1 980,00 €

L'effectif du personnel d'accueil et de sécurité sera adapté selon le type de manifestation.

Tarifs du personnel de sécurité : majoration 100% jours fériés, majoration 115% jour "férié+dimanche"

2 - FRAIS DIVERS

Chariot élévateur	180 € HT/jour
Crash barrières	450 € HT/jour
Montage/démontage scène	4,80 € HT le m ² (Scène livrée Larg. 32m x Prof.17m x Haut. 1.40m)
Validation de plan d'accroche*	Cas n°1 (moins de 10 palans) : 150 € Cas n°2 (jusqu'à 16 palans) : 210 € Cas n°3 (jusqu'à 30 palans) : 390 € Cas n°4 (au-delà de 30 palans) : 480 €
Electricien Zénith	39 € HT de l'heure
Téléphone - Wifi	Montant forfaitaire selon options choisies
Enregistrement	Audio 5% - TV 30% du prix de location de la salle avec un minimum de perception de 1000 € HT

*Les accroches doivent être obligatoirement réalisées par une société conventionnée par le Zénith

3 - TARIF DES FLUIDES ET DU NETTOYAGE

Jauges	Electricité		Nettoyage
	Eté	Hiver	
Petites jauges: A1 - D1	820,00 €	1 030,00 €	dont 3 h de permanence 990,00 € 1 120,00 € 1 190,00 € 1 460,00 € 1 520,00 € 1 650,00 €
Moyennes jauges: A2 - D2	860,00 €	1 030,00 €	
Grandes jauges: A3 - D3	890,00 €	1 160,00 €	
Très gdes jauges : A4 - D4	1 020,00 €	1 190,00 €	
Maxi Gde jauge: A5 - D5	1 130,00 €	1 260,00 €	
Jauge D6 :	1 200,00 €	1 350,00 €	
Salle de réception	-	-	270,00 €
Montage / démontage	360,00 €	530,00 €	
	Chauffage		
Toutes Jauges	-	1 100,00 €	

>> Période Eté : du 01/05 au 30/09

4 - MERCHANDISING

Facturation Forfaitaire Hors Taxes	
Petites jauges: A1 - D1	108,70 €
Moyennes jauges: A2 - D2	196,49 €
Grandes jauges: A3 - D3	250,84 €
Très grandes jauges : A4 - D4	422,24 €
Maxi Gde jauge: A5 - D5	484,94 €
Jauge D6	543,48 €



RECAPITULATIF JAUGES ZENITH DE DIJON

Petites jauges	D 1 : 2000 personnes	A1 : 1635 personnes
Moyennes jauges	D2 : 3000 personnes	A2 : 2708 personnes
Grandes Jauges	D3 : 4800 personnes	A3 : 3232 personnes
Très Grandes Jauges	D4 : 7016 personnes	A4 : 4452 personnes
Maxi grandes Jauge	D5: 7800 personnes	A5 : 5238 personnes
Jauge D6	D6 : 8 888 personnes	-

